



Résumé exécutif

Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement dans la région de Koulikoro (PEPAK)

Code navision : MLI 18 053 11

Pays : Mali

Cota asbl

Projet de rapport final (Juillet 2024)

Cette revue a été réalisée dans le cadre de la coopération entre XXXX (pays partenaire) et la Belgique.

Le rapport a été rédigé par des experts externes indépendants.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par Enabel, la Coopération belge ou les autorités du pays concerné.

Table des matières

1	Présentation de l'évaluation	3
2	Constats et conclusions.....	4
2.1	Constats par critère du CAD.....	4
2.2	Constats par question d'évaluation spécifique.....	5
3	Conclusions	8
4	Recommandations.....	9
5	Leçons apprises	12

1 Présentation de l'évaluation

Le « Projet d'Amélioration de l'accès à l'Eau et à l'Assainissement dans la Région de Koulikoro » (PEPAK) vise à améliorer l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de plus de 140 000 personnes des régions de Koulikoro, Dioila et Nara. Il contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) #3 et #6 de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la santé des populations. Le projet a opté pour une approche holistique autour de trois axes :

- La mise en place d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement à faible coût d'opération, d'entretien et de maintenance
- L'amélioration des conditions de travail des principaux acteurs par des dotations en matériels et équipements
- Le renforcement des capacités des principaux acteurs sur le plan technique et en matière de gestion et de gouvernance.

Le budget global du PEPAK est de 14 000 000,00 EUR entièrement mobilisé par la Belgique.

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les équipes Enabel au Mali et à Bruxelles, les membres du CoPil et du CTS, les bénéficiaires, les organisations de la société civile et les prestataires de services.

L'évaluation couvre la période de mise en œuvre de la fin décembre 2018 au 2ème trimestre 2024.

La collecte des données s'est déroulée en deux étapes. La première, préparatoire et à distance, a impliqué la mise à disposition de documents et des réunions avec l'équipe PEPAK au Mali pour définir le calendrier, les ressources et les sites à visiter. La deuxième étape, du 27 mai au 8 juin 2024, a consisté en une collecte sur le terrain. Les centres et les personnes interrogées n'ont pas été choisis de manière aléatoire. Leur sélection s'est basée sur leur rôle dans le projet, les informations qu'ils détiennent, leur impact, leur genre et leur accessibilité. Les détails sont fournis dans le rapport de démarrage en annexe.

Les sources de données comprenaient des documents programmatiques du PEPAK, politiques nationales et sectorielles, planifications régionales et communales, procès-verbaux de réunions, rapports d'activités des partenaires (ALMADIUS, ALPHALOG), et autres documents pertinents ainsi que des entretiens de groupes et individuels semi-directifs, et observations sur le terrain. Au total, 13 discussions de groupe, 7 entretiens individuels approfondis et des observations ont été menés sur 9 sites dans les cercles de Koulikoro, Dioila, Kati, Dombila, Komi Komi.

L'évaluation a respecté la confidentialité des participant.e.s, qui ont consenti aux enregistrements. Les données sont utilisées uniquement pour l'évaluation et les entretiens se sont déroulés dans un climat respectueux.

Notons enfin que l'équipe d'évaluation a identifié deux limites majeures lors de cet exercice. Premièrement, l'exploitation des données du suivi du projet a été entravée par le manque de données, leur qualité et la difficulté à identifier les sources, nécessitant un travail de compilation difficile à réaliser dans le temps imparti. Deuxièmement, l'évaluation finale a eu lieu avant la fin du projet, ce qui pourrait faire évoluer les constats et conclusions d'ici la clôture définitive en décembre 2024.

2 Constats et conclusions

2.1 Constats par critère du CAD

Pertinence	A	Le PEPAK soutient activement les stratégies nationales et régionales d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un cadre de vie sain, en partenariat avec les collectivités locales. Malgré les tensions politiques et la réduction du soutien financier international, le projet a su s'adapter en réhabilitant des infrastructures et en réaffectant ses ressources. Des ajustements contractuels ont été nécessaires pour assurer la continuité des efforts.
Cohérence	A	Le projet s'est harmonisé avec les initiatives régionales et sectorielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, minimisant les chevauchements grâce à une coordination avec les collectivités territoriales et les services techniques. Une liste initiale des projets actifs a aidé à cette harmonisation, bien qu'elle n'ait pas été régulièrement mise à jour. Enabel participe également à un groupe de travail sectoriel au Mali, réunissant divers partenaires pour coordonner les activités et maximiser l'impact des interventions.
Efficacité	B	Le projet PEPAK a amélioré l'accès à l'eau potable pour 20 540 personnes dans 17 centres ruraux et semi-urbains, atteignant 82% de ses objectifs initiaux. Il a également renforcé les capacités de gestion communautaire et construit 257 cabines de latrines communautaires à Koulikoro, avec un objectif de 263 d'ici fin septembre. Une Station de Traitement des Boues de Vidange moderne a été mise en place, bien que des défis subsistent concernant la sensibilisation et l'utilisation optimisée des infrastructures. Les campagnes de sensibilisation ont amélioré les pratiques d'hygiène, malgré quelques lacunes dans les initiatives spécifiques aux latrines.
Efficiences	B	L'équipe de gestion du PEPAK a géré les ressources efficacement, respectant le budget prévu, mais des problèmes de répartition budgétaire ont empêché certains hameaux de N'Djibala d'accéder à l'eau potable. Parmi les 53 marchés, deux ont rencontré des problèmes majeurs, mais les autres projets ont respecté les délais et les standards de qualité. La gestion en régie par Enabel a assuré une utilisation efficiente des moyens, malgré des critiques sur l'approche du moins-disant argumentant que cela permet à des entreprises peu compétentes techniquement d'avoir des marchés.
Durabilité	C	L'accès à l'eau potable et à l'assainissement se sont significativement améliorés grâce au PEPAK mais le secteur fait face à plusieurs défis. La gestion des interfaces entre les directions entrave la fluidité des communications et des décisions concertées. La robustesse de l'équipement de la STBV est cruciale pour maintenir sa performance, tandis que la gestion des boues pose des défis en termes de quantité et de qualité, affectant la viabilité économique du projet. La distance entre les lieux de collecte et de traitement des boues constitue un défi logistique majeur.
Impact	B	L'indice de pauvreté a augmenté de 54,1% à 68,8% de 2018 à 2023, mais est influencé par des facteurs externes comme l'insécurité et l'économie nationale. Malgré des défis méthodologiques, le nombre de cas de diarrhée hors choléra a diminué de 45 541 à 42 049 sur la même période. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 57% à 78%, bien que la répartition des bornes-fontaines n'ait pas toujours répondu aux besoins spécifiques des hameaux. La satisfaction quant à l'accès à l'eau potable a atteint 89% en 2023, mais exclut les hameaux non connectés, soulignant la nécessité d'améliorer la collecte de données pour une évaluation plus précise des impacts du PEPAK.

2.2 Constats par question d'évaluation spécifique

L'intervention a-t-elle été adaptée pour rester pertinente face aux changements contextuels et/ou des besoins éventuels après l'évaluation à mi-parcours ?

L'intervention du PEPAK a été adaptée de manière significative pour demeurer pertinente face aux changements contextuels et contractuels survenus entre le 1er trimestre 2023 et le 2ème trimestre 2024. En réponse aux tensions diplomatiques et à l'arrêt des financements internationaux, le projet a renforcé son rôle crucial dans la fourniture de services essentiels d'eau potable et d'assainissement, comblant ainsi les lacunes laissées par l'État malien. Suite au retrait de la MINUSMA, le PEPAK a ajusté ses opérations pour compenser la baisse de collecte de boues, notamment par la réhabilitation de latrines vidangeables et l'élargissement de partenariats avec des grands producteurs de boues. Par ailleurs, des ajustements contractuels comme l'extension de la durée du projet ont permis d'achever les objectifs initiaux malgré des résiliations et des réaffectations budgétaires nécessaires à Nara. En conclusion, ces adaptations ont assuré la continuité et la pertinence du PEPAK dans un contexte de défis économiques et sécuritaires en évolution.

Dans quelle mesure l'intervention s'est-elle accordée avec les autres interventions menées dans la région et dans le secteur eau, assainissement et hygiène (EAH) ?

À travers une coordination étroite avec les collectivités territoriales et les services techniques étatiques, le PEPAK a sélectionné ses sites d'intervention en tenant compte des priorités définies en concertation avec ces acteurs locaux. De plus, le projet a évité les chevauchements avec d'autres partenaires techniques et financiers en établissant dès le démarrage une liste des interventions en cours dans la région. Enabel participe également activement à un groupe de travail sectoriel dédié à l'eau et à l'assainissement au Mali, réunissant plusieurs PTF pour coordonner efficacement leurs activités et minimiser les duplications. Ces efforts ont permis au PEPAK de contribuer de manière cohérente aux objectifs nationaux et régionaux en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Le projet, a-t-il contribué ou contribuera-t-il à améliorer d'une manière durable l'accès l'eau potable pour les populations ciblées ?

Le projet a significativement amélioré l'accès durable à l'eau potable pour les populations ciblées à travers plusieurs réalisations concrètes. À ce jour, 14 systèmes d'adduction d'eau potable ont été mis en service dans des centres semi-urbains et ruraux, couvrant 14 communes des régions de Nara, Koulikoro et Dioila. Bien que quelques retards aient été rencontrés, notamment à Komi Komi, où les travaux sont en cours, le projet vise une couverture complète des objectifs d'ici la fin de l'année. De plus, des initiatives supplémentaires ont été entreprises, telles que la mise en place de 2 systèmes d'AEP/AES supplémentaires à N'Djibala et 4 forages équipés de PMH dans différentes communes. Ces réalisations ont significativement augmenté la capacité d'approvisionnement en eau potable, améliorant ainsi la vie quotidienne des bénéficiaires en termes de proximité, disponibilité et qualité de l'eau.

Le projet, a-t-il contribué ou contribuera-t-il à améliorer d'une manière durable l'accès à l'assainissement pour les populations ciblées ? Si oui, de quelle manière ? Quels sont les facteurs facilitants ou contraignants ?

Le projet a contribué de manière significative à l'amélioration durable de l'accès à l'assainissement pour les populations ciblées à travers plusieurs initiatives. Tout d'abord, la réhabilitation de 234 latrines familiales traditionnelles pour les rendre vidangeables a permis une meilleure gestion des déchets liquides domestiques, bien que l'objectif initial de 800 latrines reste partiellement atteint. De plus, bien que le

REFAID n'ait pas encore été implémenté à Koulikoro, la perspective de connecter 179 ménages à ce réseau offre une solution moderne et reproductible pour l'évacuation des eaux usées.

Cependant, des défis persistent. Les retards dus à la résiliation de contrats et la dépendance aux sources externes de boues compromettent la pleine efficacité du projet. De plus, l'absence de données vérifiables sur des indicateurs clés comme le pourcentage de ménages utilisant des latrines traditionnelles ou le taux de satisfaction des formations limitent une évaluation précise des progrès réalisés. Malgré ces obstacles, les efforts pour renforcer les infrastructures, dispenser des formations et promouvoir de bonnes pratiques d'assainissement sont des facteurs facilitants importants pour assurer une amélioration continue et durable de l'accès à l'assainissement dans la région.

Dans quelle mesure l'intervention a produit des résultats de façon économique et dans les temps ?

L'intervention a globalement maintenu une gestion économiquement efficace et respecté les délais prescrits, malgré quelques défis notables. Concernant l'efficacité économique, toutes les activités ont été réalisées sans dépasser le budget initial, bien que des ajustements aient été nécessaires pour optimiser l'allocation des ressources, notamment dans les centres ruraux comme N'Djibala. En termes de respect des délais et de la qualité, sur les 53 marchés passés, seules deux situations ont posé problème, incluant la résiliation d'un contrat avec ACF en raison de retards significatifs. Cependant, à l'exception de ces incidents, les livrables ont été atteints dans les délais et conformément aux spécifications techniques. Les modalités d'exécution en régie ont permis à Enabel de maintenir un contrôle rigoureux sur l'utilisation des fonds, favorisant une gestion transparente.

Dans quelle mesure les changements au niveau de l'impact sont-ils identifiables et mesurables, et attribuables à l'intervention ?

Pour évaluer dans quelle mesure les changements sont identifiables et attribuables à l'intervention du PEPAK, plusieurs indicateurs clés ont été suivis. Bien que des améliorations notables aient été observées, comme la réduction des cas de diarrhée hors choléra et l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans les centres ciblés, des défis persistent. L'indice de pauvreté régional a augmenté, ce qui complique l'attribution directe des changements à l'intervention du PEPAK. De plus, la répartition inégale des bornes fontaines dans les centres ruraux pose des questions sur l'équité de l'accès à l'eau. Malgré ces obstacles, les perceptions positives des bénéficiaires sur la santé et l'accès amélioré à l'eau potable suggèrent une contribution significative du projet, bien que des ajustements soient nécessaires pour mesurer et attribuer avec précision les impacts à l'intervention du PEPAK.

Quels sont, selon leur perception, les effets de l'intervention pour les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires perçoivent des effets positifs majeurs de l'intervention, notamment la disponibilité d'eau potable de qualité, la réduction des maladies liées à l'eau, et l'amélioration du statut social et des conditions de vie des femmes. Dans le domaine de l'assainissement, une meilleure gestion des déchets liquides a été observée, avec une réduction des eaux usées dans les rues et un intérêt accru de la population pour l'assainissement.

Quels sont les effets non intentionnels du projet (positifs et/ou négatifs) qui peuvent être observés ?

Les effets non intentionnels du projet comprennent des améliorations des relations communautaires et de la cohésion sociale, ainsi qu'une valorisation des métiers liés à l'assainissement. Cependant, des tensions sont apparues avec les entreprises locales exclues des marchés publics, une distorsion du marché de la

vidange, et des coûts d'assainissement plus élevés pour les ménages. La multiplication des cadres de concertation nécessite une meilleure coordination pour éviter confusion et inertie.

Le système de gouvernance mis en place, a-t-il contribué ou contribuera-t-il à la durabilité de l'intervention et notamment à la bonne gestion des systèmes liée à la composante « eau » ? Si oui, de quelle manière ? Quels sont les facteurs facilitants ou contraignants ? Comment pourront-ils être améliorés ?

Le système de gouvernance mis en place par le PEPAK pour la gestion de l'eau a contribué positivement à sa durabilité en instituant des cadres de concertation et en établissant une base de données des infrastructures. Les facteurs facilitants incluent la délégation de gestion, la formation des acteurs locaux, et le versement des recettes dans des comptes sécurisés. Cependant, des défis persistent comme l'absence de suivi technique et financier (STEFI), la faible rentabilité de certains centres, et le manque de volonté de paiement des populations, nécessitant une meilleure coordination et une sensibilisation accrue pour améliorer la situation.

Le système de gouvernance mis en place, a-t-il contribué ou contribuera-t-il à la durabilité de l'intervention et notamment à la bonne gestion des systèmes liée à la composante « assainissement » ? Si oui, de quelle manière ? Quels sont les facteurs facilitants ou contraignants ? Comment pourront-ils être améliorés ?

Le système de gouvernance mis en place pour la composante assainissement a contribué significativement à la durabilité de l'intervention, en particulier dans la gestion des systèmes d'assainissement liquide. Grâce à un cadre de concertation efficace, les acteurs clés à chaque étape de la chaîne d'assainissement ont été renforcés, notamment les usagers par des campagnes de sensibilisation et des subventions pour la réhabilitation des latrines. Les CDQ ont été structurés et formés, renforçant ainsi leur rôle communautaire crucial. Cependant, des défis persistent, tels que la coordination institutionnelle complexe et la nécessité de renforcer l'expertise technique de l'ANGESEM pour assurer la durabilité des stations de traitement des boues de vidange. Des améliorations sont nécessaires, notamment dans la gestion financière et la valorisation des produits, afin de garantir une gestion efficace et durable des infrastructures d'assainissement.

Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés au genre dans la stratégie de mise en œuvre ? Quels sont les facteurs facilitants ou de blocage ? Comment cet aspect pourrait être mieux intégré

L'objectif de 30% de femmes dans les comités AUPE est un objectif réaliste et surtout réalisable car imposé par la loi au Mali. Les AUPE qui sont obligées de s'enregistrer auprès des autorités sont tenues d'avoir 30% de femmes dans les comités au regard de la loi malienne sur l'égalité des chances. Sur les 18 AUPE, on compte 33% de femmes membres. Le PEPAK n'a pas été dans une perspective de changement des rôles mais de soulager les femmes dans leurs rôles de personne en charge de la collecte de l'eau, de l'assainissement et l'hygiène domestique.

Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés à l'environnement et au changement climatique, notamment la vision du Mali de faire de l'économie verte et résiliente une priorité, ont-ils été intégrés dans l'approche de l'intervention? Comment pourrions-nous mieux intégrer cet aspect dans le futur?

Le projet a intégré efficacement les enjeux environnementaux en optant pour des sources d'énergie renouvelable telles que les panneaux solaires pour les AEP et la STBV, réduisant ainsi son empreinte carbone.

Le PEPAK, a-t-il accordé suffisamment d'attention à la thématique « digitalisation » dans sa mise en oeuvre ? Si oui, comment ? Comment cet aspect pourrait être mieux intégré dans le futur ?

Le PEPAK a intégré la digitalisation en formant les bénéficiaires à la collecte de données avec des tablettes et en utilisant la plateforme KOBOTOOLBOX. Cependant, la continuité et l'efficacité de ce processus sont mitigées, nécessitant une meilleure gestion et un suivi régulier pour optimiser l'utilisation de la base de données à l'avenir.

3 Conclusions

- **C1 : Suivi du projet** : Les indicateurs du PEPAK ont souffert d'incohérences et de non-pertinence dès leur établissement. L'équipe n'a pas suffisamment investi dans la collecte et l'analyse des données spécifiques au projet. Ces lacunes ont entravé la mesure objective des objectifs.
- **C2 : Format des rapports** : Les rapports annuels manquent de détails sur les ajustements et les solutions recherchés pour atteindre les résultats. Ceci réduit le potentiel d'apprentissage.
- **C3 : Mécanisme de rapportage plus régulier** : Un système de rapportage trimestriel au lieu du rapport annuel seul permettrait de mieux documenter et d'archiver les activités.
- **C4 : Procédures des marchés publics** : Les pratiques de passation des marchés nécessitent une réflexion pour trouver un équilibre avec les entreprises locales.
- **C5 : Implication des collectivités dans les marchés** : Les maîtres d'ouvrage comme les CRK et CUK aimeraient être davantage impliqués dans l'ouverture des dossiers de marchés.
- **C6 : Approche par la demande et durabilité** : Bien que les besoins en eau des communautés aient été pris en compte, les faibles ventes d'eau indiquent un besoin d'enquêter sur la volonté des communautés de payer pour les services d'eau, crucial pour la durabilité.
- **C7 : Base de données des infrastructures d'eau** : Les bases de données sont cruciales pour la gestion des infrastructures, mais le manque d'enthousiasme des CT dans l'utilisation de Kobotoolbox soulève des questions sur la formation et le suivi post-formation.
- **C8 : Cadres de concertation** : Les cadres de concertation prévus pour discuter de l'accès à l'eau n'ont pas été actifs, ce qui limite leur utilité pour la planification à l'échelle communale et régionale.
- **C9 : Cadre de concertation de l'assainissement** : Comme pour l'eau, le cadre de concertation de l'assainissement a été mis en place mais reste peu dynamique.
- **C10 : Brigade d'hygiène et de l'assainissement (BHA)** : La BHA est un succès du PEPAK grâce à un soutien technique et matériel adéquat, bien que des améliorations puissent encore être apportées.
- **C11 : Compte spécial dédié à l'assainissement** : La création d'un compte spécial pour l'assainissement est un succès notable, mais son potentiel complet reste à explorer.
- **C12 : Marketing de l'assainissement** : Le marketing de l'assainissement devrait être renforcé pour stimuler la demande en services.
- **C13 : Valorisation des boues de vidange** : Malgré des intentions de partenariat pour valoriser les boues avec l'IPR/IFRA, des extensions imprévisibles ont entravé la planification à long terme.
- **C14 : ANGESEM** : L'ANGESEM n'a pas préparé adéquatement la reprise du PEPAK malgré un contrat de subside de 15 mois, soulevant des préoccupations sur la durabilité des acquis.

4 Recommandations

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R1. Former l'équipe en matière de suivi et évaluation interne afin d'améliorer la compréhension, la collecte, l'analyse et l'interprétation des indicateurs de projet	1, 2, 3	Enabel Bruxelles, notamment les équipes de suivi & évaluation et l'équipe WASH (en coordination avec l'équipe de projet)	1 & 3	CT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R2. Procéder à un audit approfondi des procédures de passation de marchés afin d'intégrer de manière plus flexible les spécificités du contexte économique local.	4	Enabel Bruxelles, notamment les équipes procurement/contract et finance (en coordination avec l'équipe de projet)	1 & 3	CT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R3. Fournir à la CUK et aux collectivités locales des copies de tous les plans, spécifications techniques, rapports de réception provisoire et définitive des infrastructures et équipements du PEPAK pour résoudre les problèmes techniques à venir.	5	Équipe d'intervention	1	CT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R4. Organiser une rencontre avec toutes les communes afin de leur présenter les résultats de vente et mettre en place une tournée de sensibilisation dans les centres AEP ainsi que dresser un bilan des bases de données et de tirer les leçons de l'échec de la digitalisation.	6, 7	Équipe d'intervention en coordination avec le CRK, la DRH et les communes des centres bénéficiaires	1 & 2	CT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R5. Reformuler les objectifs des cadres de concertation pour que ce soit des rencontres de revue annuelle soit autour du 22 mars pour l'eau ou du 19 novembre pour les latrines où on fait le bilan de l'année écoulée et on planifie l'année suivante.	8, 9	CRK pour l'eau CUK pour l'assainissement	1 & 2	MT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R6. Recruter une équipe dédiée exclusivement aux tâches de la BHA et développer un programme de marketing de l'assainissement afin de générer plus de demande en matière d'assainissement.	10, 12	CUK	1 & 2	MT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R7. Organiser une rencontre avec tous les acteurs de la chaîne de l'assainissement liquide afin de discuter le plus	11	CUK en coordination avec, l'ANGESEM, les	1 & 2	CT	Opérationnel

rapidement possible de la mise en place de la redevance de déversement des boues qui doit inciter les camions à ne plus déverser leurs boues dans la nature.		vidangeurs manuels et mécaniques, la population et l'équipe d'intervention			
--	--	--	--	--	--

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R8. Établir un partenariat avec l'IPR/IFRA en organisant des réunions régulières sur la base d'une feuille de route bien précise afin de lancer dès le début de l'année 2025 un programme de valorisation.	13	CUK, en coordination avec l'ANGESEM, l'équipe d'intervention du portefeuille Climat	1 & 2	CT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R9. Mettre en place des conventions de subsides plus contraignantes soit dégressif soit avec des résultats ou d'autres formes afin de d'amener les partenaires à être plus dynamiques et plus actifs pendant les conventions de subsides.	14	Enabel Bruxelles	3	CT & MT	Opérationnel

Recommandation	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
R10. Investir dans le capital humain afin de développer les soft-skills des partenaires locaux.	1 - 14	Direction Enabel en coordination avec les Représentations pays	2 & 3	MT - LT	Stratégique

5 Leçons apprises

Dans le cadre du PEPAK, Enabel a soutenu le développement de l'assainissement liquide à Koulikoro. La commune urbaine compte plus de 63 000 ménages selon les projections de 2023. Le projet a visé à améliorer le cadre de vie en collaborant étroitement avec la CUK, qui a facilité :

- La mise à disposition d'une parcelle pour la construction de la STBV.
- La formation d'une brigade d'hygiène.
- La création d'un cadre de concertation regroupant les acteurs de l'assainissement liquide.

Les résultats incluent une meilleure compréhension de l'assainissement liquide, la construction de la première STBV du Mali avec une capacité de 56 m³/jour, la formation et l'équipement des acteurs de la chaîne d'assainissement, ainsi qu'une convention de délégation de gestion entre la CUK et l'ANGESEM.

Les défis rencontrés ont été la résiliation du contrat avec ACF pour la mobilisation sociale, retardant ainsi le projet, et la nécessité de remplacer brusquement les 40 m³/jour de boues suite au départ de la MINUSMA du Mali.

Les leçons apprises comprennent l'importance de l'implication des autorités communales pour résoudre les obstacles fonciers et l'intégration des activités du PEPAK dans les PDESC, qui ont gagné l'adhésion totale des politiques locales.